



BULLETIN D'INFORMATION DE FIAN BURKINA FASO

N° 02 Juillet-Décembre 2021



TRAVAIL DE FIAN BURKINA FASO JUILLET-DECEMBRE 2021



01 BP 4395 Ouagadougou 01 Tél: (226) 25 36 29 28
Site web: www.fianburkina.org Email: fianburkina@gmail.com

Publié par

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. Lucien Omer Wendyahoda SILGA ;

REDACTEUR EN CHEF : Mlle Christelle COULIBALY

EQUIPE DE REDACTION : Mlle Christelle COULIBALY, M. Lucien Omer Wendyahoda SILGA, M. Alain Clovis SANON, Mme Sonia TRAORE

AVEC LA CONTRIBUTION DE : Equipe de FIAN Burkina

MISE EN PAGE : Mlle Christelle COULIBALY

DECEMBRE 2021



SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIF	4
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS RÉALISÉES.....	4
1. ATELIER DE PRESENTATION DE LA DECLARATION AUX PARLEMENTAIRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES INSTITUTIONNELLES ET DES DROITS HUMAINS (CAGIDH).....	4
2. ATELIER DE FORMATION DES JEUNES AGRICULTEURS SUR LA DECLARATION	6
3. ATELIER DE RESTITUTION ET DE DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES DROITS ESSENTIELS DE LA DECLARATION AU BURKINA FASO.....	8
4. ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE ET DES PLAQUETTES DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA PRISE EN COMPTE DES SEMENCES PAYSANNES DANS LES FINANCEMENTS PUBLIC ET PRIVE	10
5. ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROMOTION DES SEMENCES PAYSANNES POUR L'AGROECOLOGIE AU BURKINA FASO	11
6. ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ATELIER SOUS REGIONAL SUR LE SYSTEME D'ALERTE DE LA CONVERGENCE	12

PROPOS INTRODUCTIF

Les activités des six derniers mois de FIAN Burkina Faso ont consisté en des ateliers de vulgarisation de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales au Burkina Faso (la Déclaration) et aussi en des ateliers de promotion des semences paysannes. Une autre activité a consisté en la présentation du système d'alerte pour la protection des défenseurs des droits des communautés aux organisations membre de la Dynamique Burkinabé de la Convergence globale de lutte pour la terre et l'eau.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1. ATELIER DE PRESENTATION DE LA DECLARATION AUX PARLEMENTAIRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES INSTITUTIONNELLES ET DES DROITS HUMAINS (CAGIDH)

Le 17 novembre 2021, dans la salle de réunion de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), FIAN Burkina a organisé un atelier de présentation de la Déclaration à l'attention des Parlementaires membre de ladite Commission.



Le présidium de la cérémonie d'ouverture

jouissent de leurs droits.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame la Député BONI/NIGNAN Désirée Marie Chantal (Représentante du Président de l'Assemblée Nationale), assistée du Député OUEDRAOGO Sayouba (Président de la CAGIDH) et de M. SILGA Lucien (Coordonnateur de FIAN Burkina Faso). Dans son allocution, elle n'a pas manqué de rappeler que l'Etat burkinabé reste préoccupé par toutes les questions qui concernent les intérêts des paysan.ne.s et l'Assemblée nationale fera tout pour que les paysan.ne.s qui vivent en milieu rural

Elle dira en effet qu'au Burkina Faso, plus de 80% de la population vit en milieu rural et est donc concernée par cette Déclaration. Cette rencontre avec les députés avait pour objectifs non seulement de leur présenter le contenu de la Déclaration, mais aussi les conclusions de l'étude sur les droits essentiels de la Déclaration au Burkina Faso.

L'atelier a suscité un grand intérêt pour les parlementaires au regard des riches échanges que les présentations ont suscitées, en témoigne les propos recueillis à la fin de l'atelier auprès de quelques honorables députés.



Pour l'honorable SOME Marcellin, « *maintenir les semences traditionnelles à côté des semences industrielles est plus que nécessaire* ». Pour lui la question est pertinente vis-à-vis des changements climatiques et des changements cycliques.

Abordant la question de la sécurisation juridique de l'accès à la terre, il soutient l'idée de légiférer de façon spécifique sur la sécurisation foncière. En ce qui concerne la question de l'exploitation minière, il trouve que les conséquences sont plus mesurables au niveau des entreprises régulières qu'au niveau de l'orpaillage traditionnel. Il soutient aussi que la délivrance de l'attestation de possession foncière rurale demeure une difficulté majeure. Se prononçant sur les conclusions de l'étude présentée par FIAN Burkina, il propose de réduire le nombre des recommandations et retenir comme principale la sécurisation foncière.



Pour l'honorable THIOMBIANO Abdramane, le Burkina Faso a fait une bonne option sur la question des semences suivant la politique actuelle car pour lui, il ne doit pas être en marge de la seconde révolution verte en cours. Quant à la nécessité de sauvegarder les semences paysannes, il suggère la mise en place des banques de gènes.

Cette rencontre d'échanges avec les parlementaires est une première étape dans la stratégie de FIAN Burkina Faso de développer un partenariat avec les élus pour faciliter l'aboutissement de son plaidoyer pour l'effectivité des droits des paysan.ne.s au Burkina Faso.

L'éclat de l'atelier a été rehaussé par la présence de 10 députés, 03 administrateurs parlementaires et 05 stagiaires de l'administration parlementaire.



Photo de famille avec les parlementaires

2. ATELIER DE FORMATION DES JEUNES AGRICULTEURS SUR LA DECLARATION

L'an 2021 et le 30 novembre, s'est tenu l'atelier de formation des jeunes agriculteurs sur la Déclaration à Ouagadougou / Burkina Faso. L'objectif principal était de former les jeunes agriculteurs sur la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.



Vue des participants

A cet atelier, 22 jeunes agriculteurs venu de différentes régions du Burkina ont répondu présents dont 09 femmes.

Ces jeunes ruraux ont souhaité que le contenu de la Déclaration leur soit rendu en langue nationale Moore et FIAN Burkina s'est bien prêtée à cet exercice. L'atelier a suscité un intérêt particulier pour chacun de ces jeunes agriculteurs au regard des commentaires enregistrés.

Propos recueillis auprès de quelques participants

Monsieur OUEDRAOGO Adama/Commune de Nion-Province du Kourweogo

« L'atelier a été bénéfique pour moi, surtout qu'il s'agit des semences paysannes (semences de nos ancêtres) et des semences améliorées (semences importées). Moi particulièrement, j'ai fait l'expérience de ces deux sortes de semences en cultivant le mil et le sésame et je connais les avantages et les inconvénients de ces semences. Vue l'irrégularité des pluies, je préconise de garder les deux semences. Au regard de l'importance du thème, je souhaite que les différentes régions du Burkina Faso puissent bénéficier de cette formation ». Propos traduits du Moore au français par Mme TRAORE Sonia

Madame OUENA Judith/Province du Nahouri, Commune de Zeco

« L'atelier a été bénéfique pour moi et j'en suis contente et satisfaite. S'agissant du droit d'accès des femmes à la terre, je conseille aux femmes la régularisation de leur situation matrimoniale afin de leur garantir une certaine stabilité. Cela éviterait les problèmes d'accapement des terres par les belles familles en cas de décès du mari car cela constitue un problème crucial pour les veuves en milieu rural. ». Propos traduits du Moore au français par Mme TRAORE Sonia



Photo de famille avec quelques participants

3. ATELIER DE RESTITUTION ET DE DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES DROITS ESSENTIELS DE LA DECLARATION AU BURKINA FASO

Le 22 octobre 2021 a eu lieu l'atelier de restitution et de discussion de l'analyse sur les droits essentiels de la Déclaration au Burkina Faso faite par FIAN Burkina Faso. Il s'est tenu dans la salle de Conférence du Ministère de l'Agriculture des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation.

L'atelier a été présidé par M. Damien OUATTARA, représentant le Ministre de l'Agriculture.

L'étude menée par FIAN a porté sur six (06) droits essentiels contenus dans la Déclaration : le droit à la terre et aux autres ressources naturelles ; le droit aux semences ; le droit à un revenu et des moyens de subsistance décents ainsi qu'à l'accès aux moyens de production ; le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ; le droit à la sécurité sociale et le droit à la participation.

Il ressort de manière générale que ces droits existent déjà dans les lois mais sont d'une effectivité et d'une efficacité relative.

L'atelier a connu la participation des acteurs clés intervenant dans la réalisation des droits des agriculteurs que sont le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des ressources animales, les Chambres régionales d'agriculture (CRA), la Confédération paysanne du Faso (CPF), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la Commission nationale de gestion des ressources phytogénétique (CONAGREP), la Commission nationale des droits humains (CNDH), OXFAM au Burkina.



Réactions de quelques participants au sortir de l'atelier



M. René OUATTARA, SG de la CRA des Hauts-Bassins

Pour M. René OUATTARA (Chambre d'agriculture des Hauts Bassins), concernant la question des droits des paysan.ne.s au Burkina Faso, l'étude qui a été réalisée par FIAN Burkina Faso a pu apporter beaucoup d'éléments d'informations, a pu également analyser tout ce qui est droit acquis mais a soulevé pas mal d'observations qui mérite l'attention. Il propose qu'une importance capitale soit accordée aux recommandations.



M. Issiaka WANDAOGO, OXFAM Burkina

Pour M. Issiaka WANDAOGO (OXFAM Burkina Faso), le fait que l'étude menée par FIAN Burkina ait fait des recommandations, pourra permettre au Burkina Faso d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) à savoir éliminer la faim en travaillant étroitement afin de mettre en avant les droits à savoir le droit d'accès à la terre.

A l'issue des échanges, la proposition a été faite à FIAN Burkina de mettre un dispositif de suivi des recommandations fortes de l'étude.

4. ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE ET DES PLAQUETTES DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA PRISE EN COMPTE DES SEMENCES PAYSANNES DANS LES FINANCEMENTS PUBLIC ET PRIVE

Les 22 et 23 juillet 2021, s'est tenu à Ouagadougou / Burkina Faso, l'atelier de validation de la stratégie et des plaquettes de plaidoyer en faveur de la prise en compte des semences



M. MINOUGOU Richard, Président du COASP

paysannes. A l'occasion, les résultats du rapport de l'étude analytique du système semencier du Burkina Faso ont été diffusés. L'atelier, organisé par le Comité Ouest-Africain des semences paysannes-Burkina (COASP-Burkina), avec la contribution de FIAN Burkina Faso, s'est tenu sous la présidence de Monsieur Richard MINOUGOU, Président du COASP-Burkina.



Photo de famille

Cet atelier s'inscrit dans le processus du plaidoyer en faveur de la prise en compte des semences paysannes dans les financements public et privé du secteur semencier. L'atelier a eu comme résultat l'adoption du document de plaidoyer. L'atelier a vu la participation de plusieurs organisations membres de COASP Burkina, des Chambres régionales d'agriculture de l'Est et du Centre-sud ainsi que de la CONAGREP.

5. ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PLAIDOYER POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROMOTION DES SEMENCES PAYSANNES POUR L'AGROÉCOLOGIE AU BURKINA FASO

Les 21 et 22 décembre 2021 à Ouagadougou, le COASP avec le soutien de FIAN Burkina Faso, a organisé un atelier de validation du document de plaidoyer pour la sauvegarde et la promotion des semences paysannes pour l'agro écologie au Burkina Faso.

Ce document, faut-il le rappeler, est l'aboutissement d'un long processus commencé avec la tenue de la foire ouest africaine des semences paysannes à TENKODOGO (26-28 Novembre 2019), à l'issue de laquelle une recommandation a été faite aux organisations de la société civile de poursuivre le plaidoyer à tous les niveaux pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans.

Les semences paysannes sont de plus en plus menacées dans leur existence du fait qu'elles ne sont pas promues dans les politiques semencières du Burkina Faso comme le sont les semences mises au point par la recherche. Leur sauvegarde passe nécessairement par leur prise en compte dans le financement du secteur semencier. C'est pour interpeller les décideurs sur cette nécessité que COASP et ses partenaires se sont réunis pour réfléchir sur un document qui va soutenir un plaidoyer pour la sauvegarde et la promotion des semences paysannes pour l'agro écologie au Burkina Faso.



Vue d'ensemble des participants

Les différents échanges ont permis de s'accorder sur un document d'orientation du plaidoyer. Une fois encore l'atelier a reçu la contribution technique de la Commission Nationale de gestion des ressources phytogénétiques (CONAGREP).

6. ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ATELIER SOUS REGIONAL SUR LE SYSTEME D'ALERTE DE LA CONVERGENCE

A Ouagadougou, le 09 septembre 2021, FIAN Burkina Faso a organisé l'atelier de restitution des résultats de l'atelier sous régional sur le système d'alerte de la Convergence. En rappel, l'atelier sous régional sur le système d'alerte de la Convergence s'est tenu au cours du premier semestre de l'année 2021 et avait réuni des référents des différentes plateformes à savoir la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Togo, le Niger et le Burkina Faso.



M.SILGA Lucien, Coordonnateur de FIAN Burkina

L'atelier a été modéré par Monsieur SILGA Lucien Omer Wendyahoda, Coordonnateur de FIAN Burkina. Les membres de la plateforme se sont appropriés le mécanisme du système d'alerte proposé et qui attend d'être opérationnalisé.

Avec ce système d'alerte, les défenseurs des droits des communautés disposent d'un outil de protection supplémentaire. Cet atelier a été aussi l'occasion pour renouveler les points focaux de la dynamique burkinabè de la Convergence qui sont désormais :



1. Madame OUOBA Rosalie, Coordinatrice du Réseau d'Appui à la Citoyenneté des Femmes d'Afrique de l'Ouest et du Tchad (RESACIFROAT) ;



2. Monsieur NAKANDE Alassane, Directeur exécutif du Mouvement Africain pour les Droits Environnementaux dans la région de l'Est (MADEE).

Visiter notre site web au :

www.fianburkina.org

Join the conversation at
Facebook, in #FIAN Burkina